ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Division de la formation
DIFOR

Rouen, le 26 septembre 2022

Affaire suivie par :
difor@ac-normandie.fr

Julien LABEYRIE
Chef de division DIFOR
Rectorat de la région académique Normandie
25 rue de Fontenelle, 76037 Rouen Cedex 1

Valérie HINCKER
Adjointe au chef de division DIFOR
Rectorat de la région académique Normandie
168 rue Caponière, BP 46184, 14061 Caen Cedex

François FOSELLE
Secrétaire général adjoint - Directeur des relations et des ressources humaines

à

Mesdames, Messieurs les chefs des établissements publics et privés
Mesdames, Messieurs les chefs de division des services déconcentrés

s/c Mesdames, Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne, de la Seine-Maritime

Objet : Modalités d'accès aux formations du programme académique de formation (PRAF) : personnels enseignants de l'enseignement public et privé du second degré, d'éducation et d'orientation, d'encadrement, administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS), assistants d'éducation (AED), accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) - Année scolaire 2022-2023.

Pièces jointes :
- Annexe 1 : Livret de la formation 2022-2023 – PRAF 2022-2023 ;
- Annexe 2 : Récapitulatif des candidatures : pour les personnels ne disposant pas d'un identifiant académique ;
- Annexe 3 : Affiche de la campagne d'abonnement à diffuser ;
- Annexe 4 : Notice sur les modalités d'accès aux formations à candidature individuelle.

Cette circulaire précise les modalités de mise en œuvre du PRAF 2022-2023 ouvert à toutes les catégories de personnels. Profondément réorganisé, le PRAF 2022-23 s'articule autour de 11 cycles de formation métiers et 3 cycles inter-métiers, inter-catégoriels qui s'adressent à tous les personnels de l'académie.

3 cycles de formation inter-métiers, inter-catégoriels :

- Tous les personnels, tous les métiers
- Personnels contractuels et entrant en fonction
- Personnels en projet de développement, d'évolution ou de mobilité professionnels

11 cycles de formation métiers :

- Professeurs du 1er degré
- Professeurs du 2d degré
- Personnels d'éducation – CPE – AED
- Psychologues de l'Education nationale, EDA, EDO
- DDFPT
- Personnels d'accompagnement : AESH
- Personnels administratifs et techniques
- Personnels sociaux et de santé
- Personnels de la DRAJES, SDJES
- Acteurs RH et de la formation
- Personnels d'encadrement

1 – L'EAFC, PORTAIL DE LA FORMATION CONTINUE

Le site de l'Ecole académique de la formation continue (EAFC)

Les formations associées à chaque cycle sont consultables sur l'espace de l'Ecole académique de la formation continue à compter du 4 octobre : https://www.ac-normandie.fr/eafc

Le livret de la formation

La mise à disposition du PRAF le 4 octobre sur le site de l'EAFC est complétée par la publication du livret de la formation (annexe 1). Cette édition a vocation à proposer un fascicule aisément consultable qui présente de manière détaillée l'ensemble des formations selon un plan structuré par disciplines et thématiques. Sur le site de l'EAFC, ce document est présenté pour chacun des cycles de formation : les personnels y trouveront les renseignements relatifs aux contenus et aux modalités pédagogiques.

Le iPRAF

Accessible depuis le site de l'EAFC, la consultation du PRAF en ligne (iPRAF) constitue un 3ème moyen complémentaire de consultation de l'offre de formation. Le iPRAF dispose d'un moteur de recherche par thématique de formation. Chaque action de formation présente un type de candidature précis :

- Avec candidature individuelle ;
- Avec candidature collective ;
- Sans appel à candidature.

Les stagiaires feront l'objet d'un appel à candidature ultérieur pour les stages à candidature collective (appel spécifique), ou seront désignés par les prescripteurs de formation pour les stages sans appel à candidature (public désigné).

2 – L'ACCÈS INDIVIDUEL À LA FORMATION

L'accès individuel à la formation s'effectue de deux façons, selon le type de cycle de formation : cycle inter-métiers, inter-catégoriels ou cycle métiers.

2.1 - Cycles de formation inter-métiers, inter-catégoriels : la procédure d'abonnement suivi de la préinscription

Les formations des cycles inter-métiers, inter-catégoriels s'adressent à tous les personnels de l'académie, quel que soit leur métier et le segment de leur carrière.

1. **L'abonnement** à un module de formation permet d'être informé ultérieurement de la mise en place de sessions de formation positionnées sur des dates précises. L'abonnement est anonyme, il n'engage pas à se préinscrire par la suite. **Il s'effectue directement depuis le site de l'Ecole académique de la formation continue (https://www.ac-normandie.fr/eafc)** où figure le détail de tous les modules ouverts à la procédure d'abonnement. **La campagne d'abonnement aux formations à candidature individuelle se déroulera du mardi 4 octobre au vendredi 21 octobre 2022 inclus ;**
2. Les personnels abonnés aux formations recevront, au fur et à mesure de la mise en place des sessions de formation, un **lien de préinscription**. Les formations seront mises en œuvre si elles ont recueilli suffisamment de candidatures et sous réserve des budgets disponibles.

2.2 - Cycles de formation métiers : La procédure de préinscription directe aux formations

Les publics concernés par les formations des cycles métiers recevront de la part des prescripteurs de formation, des propositions de session via des liens de préinscription et sans passer par la phase d'abonnement. Cette communication directe permet d'informer tous les personnels de l'offre de formation qui correspond à leur métier, et cela tout au long de l'année scolaire. La procédure de préinscription directe (sans abonnement préalable) constitue une démarche individuelle d'accès à la formation : les personnels demeurent libres de la suite à donner à ces sollicitations.

Quelle que soit la procédure suivie (abonnement suivi de préinscription, ou préinscription directe) :
- La préinscription s'effectue directement depuis le lien transmis par SOFIA-FMO ;
- Le total des préinscriptions se rapporte au maximum à 6 modules différents.

3 – COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Les agents publics qui souhaitent accéder à toute action de formation, hors celles relatives à l'adaptation aux fonctions exercées, ayant pour objet l'acquisition d'un diplôme, d'un titre, d'un certificat de qualification professionnelle ou le développement de compétences nécessaires à la mise en œuvre de leur projet d'évolution professionnelle, pourront mobiliser leur CPF pour obtenir une prise en charge partielle des frais de formation. Les modalités de mobilisation du compte personnel de formation seront précisées dans une circulaire à venir, consultable sur l'espace professionnel à la fin du premier trimestre 2022-2023.

4 – PRÉPARATION CONCOURS DES PERSONNELS ENSEIGNANT, D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION, D'ENCADREMENT, TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

J'attire votre attention sur le fait que les inscriptions aux préparations concours qui ont fait l'objet d'une campagne d'inscription anticipée courant juin 2022 sont closes à ce jour.

5 – SOFIA-FMO

SOFIA-FMO est un outil de pilotage de la formation qui s'adresse à l'ensemble des personnels de l'académie. L'application est accessible via l'intranet : https://applications.ac-normandie.fr/sofia-wayf/acarou/

SOFIA-FMO permet au stagiaire de :
- Consulter le calendrier des formations auxquelles il est convoqué ;
- Proposer ou solliciter un covoiturage auprès des autres participants ;
- Signaler une absence au stage ;
- Communiquer avec les formateurs.

Deux courriels seront automatiquement adressés au stagiaire sur son adresse mail académique :
- En amont de la formation : un mail informant le stagiaire qu'il est convoqué et qu'il recevra un ordre de mission par la voie hiérarchique. Ce mail proposera, si le stagiaire le souhaite, d'être mis en relation avec d'autres stagiaires qui souhaitent covoiturer ;
- Le dernier jour de la formation : dans le cadre de la mise en place d'une démarche qualité, le stagiaire sera invité à renseigner en ligne un questionnaire d'évaluation.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion de cette circulaire et de votre efficace contribution.

Signé : François FOSELLE